

Une femme dirige les Trade nions britanniques

Autor(en): **S.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 632

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans le canton de Schaffhouse, les autorités scolaires locales et l'avocat des mineurs peuvent, dans des cas particuliers, requérir la collaboration de femmes pour des enquêtes judiciaires.

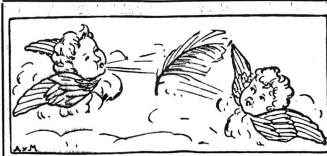
Dans les cantons de Zurich et de Lucerne, une femme peut, et dans celui de Bâle-Ville doit être adjointe aux autorités chargées des affaires pénales concernant les mineurs. Remarquons que Zurich exige l'assistance de femmes ayant fait des études d'assistante sociale.

2. Dans dix autres cantons, la femme a la possibilité de collaborer, sous une forme quelconque, à l'activité des tribunaux pour enfants et de faire valoir son influence dans le jugement. L'application de ces possibilités diffère beaucoup d'un canton à l'autre. Par exemple, Bâle-Ville, Lucerne et Vaud prescrivent la collaboration obligatoire de la femme aux tribunaux pour enfants (dans le canton de Lucerne cependant, la femme peut uniquement exercer les fonctions d'une assistante avec voix consultative), alors que dans les cantons d'Appenzel (Rh. ext.), Genève, Grisons, Soleure et Tessin, les femmes peuvent être élues, l'élection d'une femme n'étant pas absolument obligatoire. L'accès de la femme aux tribunaux d'enfants dépend donc ainsi de l'appréciation des autorités ou des électeurs.

Dans le canton de Schaffhouse, la possibilité est donnée aux tribunaux pour enfants et à la Cour suprême, dans le canton d'Argovie aux tribunaux pour enfants seulement, de requérir l'avis de femmes avant le prononcé du jugement si des circonstances spéciales semblent l'exiger. Dans le canton de Neuchâtel, en vertu de la loi du 16 mai 1927, les femmes peuvent être élues dans les conseils de tutelle, auxquels les fonctions des tribunaux d'enfants ont été confiées en 1917.

Dans trois cantons seulement, des qualités spéciales sont requises pour être élues. A Soleure, la femme, qui est l'un des trois membres dont se compose le tribunal, doit appartenir aux milieux pédagogiques ou de prévoyance sociale. La législation tessinoise exige que la femme, siégeant dans le tribunal pour enfants, possède des connaissances pédagogiques; Genève stipule que les deux assesseurs de la Chambre pénale des mineurs soient, l'un médecin, l'autre pédagogue; et comme l'un des deux peut être une femme, les mêmes titres sont exigés d'elle. Dans tous les autres cantons, c'est l'affaire exclusive des autorités de fixer les qualités requises des personnes qui exercent une activité en ce domaine.

3) A côté de cette collaboration officielle proprement dite, il existe encore pour la femme un autre champ d'activité sur une base volontaire. L'art. 370 du Code pénal prévoit en effet que pour le placement d'enfants et



DE-CI, DE-LÀ

Le XXV anniversaire du Don National.

Fondé en 1918, le Don National va donc célébrer cette année-ci ses noces d'argent. A ce propos, il n'est pas sans utilité de rappeler l'effort fourni par lui et qui se traduit par les chiffres suivants :

Secours complémentaires aux soldats et leur famille	16 millions, 7 de fr.
Fourniture de linge à des soldats et lessive de guerre	4 millions, 5 de fr.
Subventions à des maisons du soldat, des bibliothèques, ateliers de loisirs, etc.	2 millions, 0 de fr.
Hôpitaux ambulants, sanatoria, cadeaux de Noël	1 million, 8 de fr.
Total:	25 millions

Succès féminins.

Le premier prix d'un concours littéraire ouvert par le journal *l'Observateur suisse* sur ce sujet: *Le soir dans un paysage suisse*, a été obtenu par Gertrud Hochuli (Zofingue).

Un concours ayant été ouvert pour des projets de nouveaux timbres-poste, le quatrième

d'adolescents et la surveillance à exercer sur leur éducation, il pourra être fait appel au concours de patronages. Cette disposition du Code pénal se retrouve dans nombre de lois cantonales qui l'ont encore étendue: par ex. pour des enquêtes, pour la collaboration à la mise en liberté surveillée, etc. Certains cantons stipulent aussi que l'assistance de femmes doit être requise pour l'instruction d'enfants et de jeunes filles, mais aucune fonction officielle ne leur est dévolue. Nous trouvons ces dispositions dans les cantons d'Appenzel (les deux Rhodes) Lucerne et Uri; à Lucerne en tant que l'instruction est faite par le procureur et non par l'avocat des mineurs.

Dans tous ces cantons, la femme a donc la possibilité d'une collaboration active et peut par son influence éveiller et stimuler chez les autorités pénales le sens exact et la compréhension de leur tâche.

Le premier janvier 1942 a marqué en même temps un début et une fin. La fin d'une grande activité législative de la Confédération et des cantons dans le sens fédéraliste; et le début d'une juridiction suisse égale sur le terrain du droit pénal et, ce qui nous intéresse ici tout particulièrement — sur celui de la juridiction pénale juvénile. Les autorités législatives ont accompli leur tâche: c'est maintenant l'affaire des tribunaux et des au-

prix a été décerné à une femme, Faustine Iselin (Bâle).

Son millionième kilomètre.

Notre compatriote, M^{lle} Niklès, stewardess à la Swissair, vient de couvrir son millionième kilomètre de parcours aérien! Combien d'hommes pourraient en aligner autant?

L'aide à la campagne et la jeunesse

La fondation *Pro Juventute* organise pour le 13 février 1943 à Zurich, au Palais des Congrès, une Conférence publique destinée à renseigner le public sur les problèmes actuels de l'aide à la campagne et de la collaboration de la jeunesse. Des personnalités compétentes y rapporteront sur l'activité des autorités et des associations économiques, ainsi que sur la collaboration d'institutions privées.

S'inscrire auprès du secrétariat général de *Pro Juventute*, 12, Stampfenbachstr., Zurich 1.

Erreur ne fait pas compte

L'on nous fait remarquer qu'en annonçant dans notre dernier numéro la nomination de M^{lle} Laure Dupraz à l'Université de Fribourg, nous avons interverti les titres que possède la nouvelle chargée de cours, qui est licenciée et non docteur en mathématiques, et inversement docteur et non pas seulement licenciée ès lettres. Toutes nos excuses pour cette inadvertance. Et puisque l'occasion nous en est ainsi donnée, ajoutons que M^{lle} Dupraz étant abonnée au *Mouvement* est ainsi encore plus près de nous, ce dont nous nous félicitons.

Max HETZ, Dr. en droit
(Librement traduit de l'allemand par M. S.)

Les „Pats“

Le « Service auxiliaire féminin juif de Palestine », dont il a déjà été question dans nos colonnes, continue « quelque part en Moyen-Orient » à s'acquitter de ses tâches avec grand succès. Les *Informations de Palestine* rapportent l'étonnement des officiers quant aux capacités et à la rapidité d'adaptation de ces jeunes filles. Les « Pats » non seulement ont libéré de nombreux hommes pour le service actif, mais il leur a été confié immédiatement après leur arrivée des tâches difficiles et importantes.

Les chauffeurs des P.A.T.S. conduisent déjà avec maestria les lourds camions militaires et non seulement les conduisent, mais les graissent, les nettoient et les entretiennent. Quelques-unes travaillent dans l'atelier de réparations. D'autres conduisent des ambulances. Des femmes qui travaillaient naguère dans un bureau ont su s'initier rapidement et efficacement à la routine militaire et s'affairent dans les complications du secrétariat d'armée, avec une aisance donnant l'impression qu'elles sont nées pour la vie militaire. Les P.A.T.S. rendent de grands services particulièrement en ce qui concerne les immenses magasins militaires. Les denrées alimentaires, les habillements, le matériel de bureau et les pièces de machines venant de toutes les parties du monde sont entassés dans de vastes entrepôts

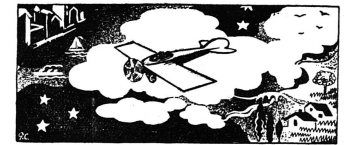
où l'on reçoit les demandes provenant de tout le front du Moyen-Orient. Des réparations urgentes aux véhicules militaires ou aux munitions peuvent dépendre de la bonne exécution des ordres; d'autres part, une omission en apparence insignifiante peut avoir des conséquences graves. Les jeunes filles évoluent au long des immenses casiers et des interminables rayons comme si elles n'avaient fait que cela toute leur vie. En peu de temps, elles se sont familiarisées avec chaque recoin des immenses magasins et trouvent promptement l'objet requis.

Les femmes affectées aux hôpitaux sont mises autant que possible à contribution dans leurs capacités professionnelles, quelques-unes travaillent dans des laboratoires ou des dispensaires, d'autres comme nurses auxiliaires, etc. Un groupe de P.A.T.S. palestiniennes fonctionne comme interprètes et guides à un centre de transbordement ferroviaire important. Elles parlent de nombreuses langues et leur officier s'exprimait avec admiration en ces termes: « Elles savent toutes les langues — le polonais, le tchèque, le français, l'allemand, l'hébreu, l'arabe, aussi bien que l'anglais. Après deux ans d'expérience, nous ne nous en tirons pas aussi bien qu'elles le font »!

Une femme dirige les Trade Unions britanniques

La dernière Conférence des Trade Unions britanniques a nommé présidente du Conseil général Miss Anne Loughlin. Originaire de Leeds, Miss Loughlin est depuis plus de vingt ans à la tête des ouvriers du bâtiment. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'une femme est chargée de la direction du mouvement syndicaliste anglais: déjà Miss Margaret Bondfield fut élue présidente en 1923, mais elle dut renoncer à cette charge lorsqu'en 1924 elle entra dans le cabinet Ramsay MacDonald, comme ministre du Travail.

S. F.



Correspondance

Le rôle de la ménagère

Chère Mademoiselle,

En parcourant la liste des participantes à un cours, je notais avec intérêt leurs diverses professions. Toutes intéressantes, jugez-en: des employées de bureau, des professeurs de l'enseignement libre, des institutrices, une conférencière, un professeur de psychologie, une ménagère-institutrice, une correspondante-ménagère — et une seule ménagère, sans aucun double titre. Cette seule ménagère parmi cette gent savante me surprit un peu. En effet, chacun admet facilement que toutes les autres participent à des cours leur permettant de compléter leur savoir déjà très vaste; mais une simple ménagère! une femme qui a soin du ménage, une servante, comme nous dit le dictionnaire et avec lui la plupart des

les réponses reçues, car la comparaison n'aurait certainement pas manqué de piquant!

La liste des 234 Sociétés affiliées à l'Alliance avec les noms et adresses de leurs présidentes sera aussi utilisée avec profit par bon nombre de nos lectrices, maintenant surtout que l'Annuaire des Femmes suisses ne paraît malheureusement plus. M. F.

Jeune fille moderne, femme de demain.

Nous rappelons cette brochure, dont nous avons déjà parlé lors de sa parution. Elle est destinée à des jeunes filles déjà préparées par un entretien ou une conférence sur les questions sexuelles et ne doit pas être distribuée sans discernement, étant donné le réalisme des sujets traités (instinct sexuel, avortement, maladies vénériennes, prostitution). Prix 10 centimes l'exemplaire.

Trois jeunes filles, trois vies.

Cette brochure est destinée à des jeunes filles plus jeunes et peut être distribuée plus librement (catéchumènes, etc.). Ce sont des croquis vivants, propres à faire réfléchir sur les questions de l'amour et du mariage et aux conséquences de la légèreté. Prix: 20 centimes l'exemplaire.

Ces deux brochures peuvent être commandées au Cartel romand H. S. M., 8, rue de Bourg, Lausanne.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

Le Consommateur
soudieuz de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

l'imitation servile par quoi le français devient un idiome barbare et une mosaïque d'expressions étrangères que le traducteur n'a su rendre, faute évidemment d'en avoir compris le sens intime. Pourquoi MM. les éditeurs ne sont-ils pas plus difficiles dans le choix de ceux qu'ils chargent d'un travail délicat s'il veut être réussi?

Revenons au petit volume. Celui-ci est précédé de brèves notes biographiques qui introduisent un entretien de Socrate avec le rhapsode Ion, enthousiaste admirateur d'Homère, sur la poésie, mieux, sur ce qu'est en réalité l'inspiration poétique. Ces 28 pages, toutes en questions et en réponses, vous entraînent loin de la mêlée sauvage dans les régions sereines de la pensée.

Chez le même éditeur, M. Chédel a fait paraître des *Pages choisies* du poète Kostis Palamas, dont l'œuvre ne comprend pas moins de quatorze volumes de vers et sept de prose, publiés entre 1886 et 1929. Choix très heureux, nous semble-t-il, qui permet à l'ignorant de la littérature grecque moderne d'admirer en connaissance de cause un de ses meilleurs représentants, croyons-nous. (Se vend au profit des enfants grecs).

M.-L. P.

Dr. M. ENGELSON: *L'Homme dans l'Espace et dans le Temps*. Genève, 1942. Ed. du Mont-Blanc.

Comment l'homme et, parallèlement, la civilisation, ont évolué dans l'espace et dans le temps, voilà ce que le Dr. Engelson a voulu expliquer à la lumière de ses recherches de médecin. Il le fait en homme de science et en psychiâtre dans une brochure parfaitement concise et claire pour ceux qui sont versés dans ces questions-là. Peut-être le lecteur profane souhai-

terait-il que l'auteur nous donnât sur ce sujet un ouvrage plus développé avec de nombreux exemples concrets qui lui permettraient de saisir le sens de tant de termes savants. Ainsi chacun pourrait s'associer, en connaissance de cause, aux conclusions généreuses du Dr. Engelson qui nous stimulent dans la recherche du Bien et nous encouragent à nous entraider.

A. W.-G.

Dr ALLENBY. *L'Enfance méconnue*. Ed. du Mont Blanc. Genève-Annemasse. 1942.

Tous les éducateurs et bon nombre de parents devraient toujours avoir sous la main ce livre du Dr. Allenby. Ils y trouveraient, traité en chapitres clairs et concis, ce qu'il faut savoir sur les différents cas de déficience mentale et d'indiscipline qui se présentent à eux et comment il faut agir, par exemple, à l'égard de l'enfant menteur ou de l'enfant paresseux, ou de tant d'autres enfants difficiles.

Les vieilles méthodes de coercition ne donnent pas de résultats constructifs, elles ne redressent pas les caractères butés et les consciences indolentes. Pour obtenir une amélioration réelle, il faut connaître les causes des déficiences morales, dues le plus souvent à l'hérédité, à une alimentation insuffisante ou mal comprise pendant la petite enfance, à un milieu inadéquat, etc. Puis il faut corriger ensuite avec patience et compétence si l'on veut former des jeunes gens qui seront un élément utile dans la société et non pas un fardeau.

Cet ouvrage est conçu comme un manuel pratique, bien condensé, on ne s'y perd pas en considérations générales sur l'homme et la société; pourtant il frappe l'esprit du lecteur avec tant

de force que longtemps après l'avoir fini, les réflexions qu'il suggère se poursuivent et l'on se prend à réformer le monde en rêve: d'abord la discipline scolaire, puis l'éducation des mœurs afin qu'elles ne gâchent pas, par ignorance, l'avenir des petits bébés qui leur sont confiés, puis la vie sociale et économique, afin que tous les enfants du monde reçoivent la nourriture appropriée tant matérielle que morale, faute de quoi ils risquent de devenir des malfaiteurs. Ainsi se répèrèrent longuement en nous les vérités que nous a apportées le Dr. Allenby, telle une cloche de beau métal dont les notes harmoniques vibrent sous la voûte du ciel longtemps après qu'elle a fini de sonner.

A. W.-G.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses: XII^{me} Rapport annuel (1941-42), et procès-verbal de l'Assemblée générale de Lausanne. 1 brochure de 103 pages à demander au siège de l'Alliance à Hérisau. Prix: 1 franc.

Nos lectrices leur sauront gré de leur signaler la publication de cette volumineuse brochure, qui contient foule de renseignements intéressants sur l'activité des femmes suisses organisées. Le *Mouvement* ayant déjà analysé plusieurs de ces rapports dans ses comptes rendus d'Assemblées nous n'y reviendrons pas ici; mais nous nous en voudrions de passer sous silence le nombre véritablement significatif de pétitions adressées par l'Alliance à diverses autorités au cours d'un seul exercice, et dont l'on a eu la bonne idée de nous donner les textes, ce qui nous permet de nous rendre compte de la variété des sujets abordés. C'est dommage seulement que l'on ne nous ait pas en même temps fait connaître aussi